

École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

APA 6001 Théories et projet de paysage

Étudiants de 1^{ère} année maîtrise

Trimestre: Automne 2018
Nombre de crédits: 3 crédits
Horaire: Les mardis de 13h00 à 16h00
Local: 4059
Adresse: Faculté d'aménagement
Chargée de cours: Nada Toueir (nada.toueir@gmail.com)
Bureau: Local 3017
Disponibilité: Par RDV seulement.

Description du cours

Ce cours est une adaptation de celui de Sylvain Paquette APA 6001 Théories et projet de paysage, automne 2017.

Principales approches théoriques en études paysagères. Identification des dimensions physico-spatiale, socioculturelle et sensible. Contextes disciplinaires, professionnels et culturels variés.

Description

La question du paysage, au Québec comme ailleurs, témoigne d'enjeux majeurs et suscite de multiples valorisations envers les dimensions qualitatives (ex.: esthétique, patrimoniale, environnementale, identitaire, etc.) des territoires habités. Aussi, ces enjeux posent-ils des défis considérables. Une clarification conceptuelle et un encadrement théorique demeurent toutefois un préalable, tant pour les démarches d'intervention (ex. : planification et projets) que de recherche. Or le paysage renvoie à une pluralité de significations suivant les contextes disciplinaires, les expertises professionnelles ou les représentations collectives qu'il mobilise. Qu'il soit assimilé à une ressource visuelle, à une forme territoriale donnée ou à un regard porteur de valorisations particulières, les conditions contemporaines du paysage obligent d'élargir cette notion aux significations plurielles qu'elle porte et qui font écho aux nouvelles préoccupations sociales en matière d'environnement, de cadre de vie ou de bien-être. À la lumière de ces préoccupations, il importe également de considérer la portée opérationnelle du concept de paysage et les cadres d'action qu'il requiert.

Ce séminaire sur les théories et les concepts de paysage permettra d'approfondir cette notion structurante de l'aménagement à partir des conceptions du paysage véhiculées notamment en architecture de paysage, en géographie, en esthétique, en écologie du paysage, en psychologie environnementale et plus largement en sciences humaines et en sciences de l'aménagement. L'ensemble des approches conceptuelles abordées entend embrasser les multiples manifestations de l'expérience au paysage.

Ce séminaire tire profit d'une connaissance approfondie des enjeux actuels du paysage qui interpellent des territoires concrets (ex. : paysages urbains, périurbains ou ruraux) comme les principaux acteurs québécois de l'aménagement du territoire (ex. : publics, parapublics et privés).

Objectifs

Ce cours offert aux étudiant(e)s inscrit(e)s aux études supérieures vise à nourrir leurs projets d'étude ou leurs recherches par l'examen critique et l'approfondissement théorique du rôle du paysage dans une variété de problématiques d'aménagement. L'objectif attendu, en terme d'apprentissage, **est d'amener l'étudiant(e) à prendre connaissance et à reconnaître les significations du concept de paysage** par l'examen d'approches théoriques et conceptuelles diverses et **d'en comprendre les applications dans le domaine de l'aménagement**. Plus précisément, ce séminaire permettra aux étudiant(e)s : § d'identifier, à partir des grands courants de pensée en architecture de paysage, les divers aspects du paysage qui sont habituellement pris en considération, soit les dimensions physico- spatiale, socio-culturelle et sensible; d'assurer, plus largement, une bonne compréhension des enjeux actuels qu'interpelle la question du paysage et du projet de paysage en particulier; § d'illustrer la portée critique des différentes approches conceptuelles et/ou théoriques par

l'étude de diverses situations d'intervention ou de recherche appliquée en contexte québécois ou étranger.

Formule pédagogique

La formule du **séminaire de lectures dirigées** est adoptée, ce qui demande **une participation et une implication actives des étudiant(e)s**. Les séances seront composées d'un exposé de durée variable par le professeur qui sera agrémenté de périodes consacrées à la discussion critique de textes ciblés. Lors des séances, les étudiant(e)s doivent donc avoir lu les textes proposés afin de favoriser la compréhension et les discussions. Tous les textes seront disponibles sur Studium au moins une semaine à l'avance. Pour alimenter les échanges, les étudiant(e)s seront également invité(e)s à présenter à tour de rôle un texte de leur choix en lien avec le sujet du séminaire. Par ailleurs, la contribution de **conférenciers invités** permettra d'approfondir, à travers des exemples concrets, différents enjeux et contextes spécifiques d'application du concept de paysage ou de nouvelles préoccupations de nature théorique liées à l'architecture de paysage. Comme pour les autres séances, les conférences seront suivies d'une période de questions et de discussions.

Important : La programmation présentée ci-après est d'abord et avant tout indicative. Des ajustements pourront être apportés pour mieux tenir compte des caractéristiques, des attentes spécifiques et du rythme de progression des étudiants.

Plan de cours

Semaine	Date	Description
1	4 septembre	Présentation du syllabus et orientation du cours Éléments abordés dans le cadre du cours
2	11 septembre	Enjeux d'aménagement et préoccupations théoriques en architecture de paysage Exercice 1 - Énoncé d'un potentiel projet
3	18 septembre	Le paysage, formes données et matérielles
4	25 septembre	Le paysage, formes construites et intangibles
5	2 octobre	Les approches dialectiques du paysage Identification des équipes et du sujet du travail 1
6	9 octobre	Paysages et expérience esthétique
7	16 octobre	Séance de consultation en équipe (travail 1)
8	23 octobre	<i>Semaine de relâche</i>

9	30 octobre	Présentations et remise du travail 1
10	6 novembre	Approches sociales et culturelles en études paysagères
11	13 novembre	Concepts de paysage en territoire urbain*
12	20 novembre	Paysages urbains nocturnes: un enjeu émergent
13	27 novembre	Évolution du paysage urbain: un enjeu patrimonial*
14	4 décembre	Séance de consultation individuelle (travail 2)
15	11 décembre	Présentations du travail 2
16	18 décembre	Présentations du travail 2

* Conférenciers à confirmer (les dates peuvent changer aussi)

Note: le calendrier peut être modifié en tout temps si le déroulement du cours le requiert

Modalité de fonctionnement

Les étudiant(e)s sont invités à consulter régulièrement le site internet Studium élaboré pour ce cours (<https://studium.umontreal.ca>). En plus de la description des séances, ce portail est enrichi de documents et informations particulières (ex. : matériel pédagogique, calendrier des activités, références bibliographiques, etc.). Les communications à l'ensemble du groupe seront transmises par cette plateforme.

Modes d'évaluation

Le séminaire comporte différentes activités qui feront l'objet d'une évaluation. Ainsi, les étudiant(e)s seront invité(e)s à produire deux textes, à préparer deux présentations orales, à compléter un court commentaire critique ainsi qu'à participer aux échanges en classe. Les lignes qui suivent présentent ces activités.

1. Production de textes (travail 1 et 2)

Au centre des activités évaluées se trouve la préparation de deux travaux complémentaires menant, à terme, à l'élaboration d'une réflexion critique envers un enjeu d'aménagement inspirée par les connaissances théoriques issues du domaine de l'architecture du paysage. Les objectifs et les modalités de réalisation se présentent de la manière suivante :

• Travail 1 / Enjeu de paysage et perspectives théoriques – travail réalisé en équipe de deux

Un enjeu de paysage peut être défini comme une préoccupation entretenue par un ou plusieurs groupes d'intervenants à l'endroit des qualités d'un territoire donné, qualités reconnues à partir d'une lecture plurielle du territoire (ex. : esthétique, environnementale, patrimoniale, économique) (Paquette et coll., 2008). Un enjeu émerge généralement lorsque les transformations (pressenties ou réelles) du paysage menacent l'intégrité d'un cadre de vie, d'un champ visuel, d'un environnement, mettent en péril la pratique d'une activité ou limitent la fréquentation d'un lieu (Poullaouec-Gonidec et coll., 2003). Il peut aussi surgir lorsque l'on cherche à attribuer volontairement une qualité à des espaces perçus autrement sans qualité (ex. : friche à requalifier) (Paquette, 2007). Au final, ces préoccupations peuvent se traduire par une variété de démarches de préservation, de mise en valeur et/ou de développement des paysages.

Ainsi, en prenant appui sur un enjeu de paysage concret et actuel (sélectionné en concertation avec le responsable du séminaire), les étudiant(e)s regroupé(e)s en équipes de deux seront appelé(e)s à :

- i. Présenter l'enjeu de paysage retenu tout en situant la nature des dimensions évoquées (ex.: visuelle, environnementale, culturelle, etc.) qui le caractérisent à partir des différents savoirs et points de vue exprimés par les acteurs visés (ex. : citoyens, élus, professionnels de l'aménagement, médias, etc.);
- ii. Sur la base des dimensions et des points de vue dégagés précédemment, décrire la nature et discuter de la pertinence de concepts et/ou d'approches théoriques qui sont susceptibles d'ouvrir ces préoccupations à une perspective paysagère plus large.

Le travail écrit devra être appuyé de supports visuels appropriés (photographie, croquis, schéma, carte, etc.) et sera réalisé en fonction de l'échéancier suivant :

2 octobre : Identification des membres de l'équipe, sélection de l'enjeu de paysage et des concepts et/ou approches théoriques retenus (1/2 p.)

30 octobre : Présentations et remise du travail écrit (3 500 mots maximum excluant les illustrations et la bibliographie)

• Travail 2 / Réflexion critique sur un enjeu de paysage – travail réalisé individuellement

À l'aide des connaissances théoriques pertinentes (en continuité avec le travail 1), il s'agit de développer un point de vue critique sur l'enjeu de paysage retenu sous la forme d'un court article (à l'exemple de la rubrique « Les devoirs de philo » du quotidien Le Devoir¹). Ce faisant, les étudiant(e)s seront amené(e)s à porter un éclairage nouveau ou différent sur les éléments de la problématique d'aménagement, voire à remettre en question les termes actuels du débat. Étant donné que ce travail représente une occasion d'approfondir la réflexion engagée dans le

¹ Cette rubrique peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo-histoire>

cadre du travail 1, celui-ci permettra aux étudiant(e)s de développer une pensée distincte et singulière vis-à-vis du premier travail réalisé en équipe.

Les présentations orales et écrites de ce travail seront réalisées selon l'échéancier suivant :

11 et 18 décembre: Présentations orales

21 décembre: Remise du travail écrit (2 000 mots maximum)²

2. Présentation orale d'un texte au choix

En vue d'exposer les participant(e)s à une variété de savoirs et d'approches théoriques, les étudiant(e)s sont invité(e)s à présenter à tour de rôle un texte de leur choix en lien avec le sujet du séminaire. Il peut s'agir d'un article scientifique, d'un chapitre de livre, d'un extrait d'ouvrage publié, etc. qui reflète un intérêt d'études ou de recherche particulier et porte une réflexion sur une approche conceptuelle ou théorique du paysage. La liste bibliographique du présent syllabus représente une banque de références à explorer en ce sens, mais tout autre écrit pertinent pourra être considéré. Le texte sera sélectionné en concertation avec le professeur. Aux fins de cet exercice, les étudiant(e)s sont invité(e)s à préparer un certain nombre de questions que soulève le texte retenu afin d'amorcer la discussion en classe. Un calendrier des présentations sera préparé en considérant, dans la mesure du possible, les différents thèmes abordés au fil des séances.

Les présentations orales seront réalisées lors des séances prévues entre le 2 octobre et le 27 novembre inclusivement. Un calendrier de présentations sera élaboré à cette fin en début de session.

3. Préparation d'un commentaire critique / échanges en classe

De manière complémentaire à l'activité précédente (2), chacun(e) sera convié(e) à préparer un court commentaire critique à la suite de sa présentation orale. En mobilisant des connaissances théoriques pertinentes, ces courts commentaires critiques (500 mots maximum) visent à approfondir la réflexion de l'étudiant(e). Ces commentaires peuvent par exemple formuler une réponse aux questionnements soulevés à la suite de la présentation, identifier de nouvelles questions, évoquer une autre manière de considérer le sujet abordé, voire suggérer, sur la base d'arguments étoffés sur le plan théorique, des pistes de lectures complémentaires.

Pour favoriser cette réflexion et en vue de stimuler les échanges et la collaboration entre les étudiant(e)s, deux personnes désignées préalablement par le professeur seront invitées à intervenir/réagir en classe à la suite de chaque présentation de manière à accompagner leur collègue dans cette réflexion critique. Ce faisant, elles contribueront de façon constructive à la discussion en soumettant, séance tenante, leurs propres points de vue critiques vis-à-vis des

² Les travaux remis en retard verront leur note réduite d'un écart de pointage pour chaque jour de retard, et ce, à partir de la date et de l'heure prévues de la remise.

questions débattues. Les noms des personnes impliquées seront indiqués au calendrier de présentation élaboré à cet effet en début de session (voir activité 2 : présentation orale d'un texte au choix).

Les commentaires critiques seront à remettre à l'intérieur d'un délai d'une semaine suivant la présentation orale du texte en classe.

Pondération des activités :

Travaux écrits :

Travail d'équipe 1	30%
Travail individuel 2	45%
Commentaire critique d'un texte	10%

Participation

Présentations orales (texte choisi et présentation finale du travail écrit)	10%
Participation aux échanges en classe	5%

Participation: un 5% de la note finale sera consacré à la participation aux discussions, de l'attention et de la régularité de la présence (physique et mentale) en classe. Ne vous attendez pas à avoir 5/5 si vous venez au cours et vous passez 3h sur Facebook. Aussi, l'usage des cellulaires en classe est **strictement interdit**.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

La date retenue pour l'évaluation en ligne pour le cours **APA 6001** est le **20 novembre 2018**. Visitez le site « www.umontreal.ca/evaluez ».

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Il est très important de citer ses sources et le plagiat ne sera pas toléré et l'étudiant sera pénalisé.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

Bibliographie sommaire

- Berlan-Darqué, M., Luginbühl, Y. et D. Terrasson, 2007. Paysages: de la connaissance à l'action. Éditions Quae, Versailles.
- Berque, A. (dir.), 1994. Cinq propositions pour une théorie du paysage, Champ Vallon, Seyssel.
- Bourassa, S.C., 1991. The aesthetics of landscape. Belhaven Press, London et New York.
- Brown, R. D. et Corry, R. C., 2011. Evidence-based landscape architecture: The maturing of a profession. *Landscape and Urban Planning*, 100: 327-329.
- Deming, M. E. et Swaffield, S., 2011. *Landscape Architecture Research : Inquiry, Strategy, Design*. John Wiley & Sons, Inc., Hoboken, New Jersey.
- Doherty, G. et Waldheim, C., 2016. *Is Landscape... ?* Routledge, Abingdon, Oxon ; New York, NY.
- Donadieu, P., 2012. *Sciences du paysage. Entre théories et pratiques*. Éditions Tec & Doc, Lavoisier, Paris.
- Donadieu, P. et Périgord, M., 2005. *Clé pour le paysage*. Éditions Ophrys, Gap et Paris.
- Donadieu, P., 2002, *La société paysagiste*. Actes Sud/École nationale supérieure du paysage, Arles, France.
- Francheschi, C., 1997. Du mot paysage et de ses équivalents dans cinq langues européennes, In Collot, M. (dir.) *Les enjeux du paysage*, Éditions OUSIA, p. 75-111.
- Groth, P. et Bressi, T. W. (dir.), 1997. *Understanding Ordinary Landscapes*. Yale University Press, New Haven et Londres.
- Jackson, J. B., 2003. À la découverte du paysage vernaculaire, Actes Sud / École nationale supérieure du paysage, Arles, France.
- Le Floch, S., 1996. Bilan des définitions et méthodes d'évaluation du paysage, *Ingénieries – EAT*, 5 : 23-32.
- Lenzholzer, S., Duchhart, I. et Koh, J., 2013. "Research through designing" in landscape architecture. *Landscape and Urban Planning*, 113: 120-127.
- Paquette, S., Poullaouec-Gonidec, P. et G. Domon, 2005. Le paysage, une qualification socioculturelle du territoire, *Material History Review*, numéro thématique « Identifying with Landscapes / S'identifier au paysage » dirigé par B. S. Osborne, Vol. 62 : 60-72.
- Paquot, T., 2016. *Le paysage*, Éditions La Découverte, France.
- Poullaouec-Gonidec, P. et Paquette, S., 2011. *Montréal en paysages*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. et Paquette, S. (dir.); 2005. *Paysages en perspective*, Les Presses de l'Université de Montréal, Série «Paysages», Montréal.
- Roger, Alain (dir.), 1994. *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. Champ Vallon, Seyssel.
- Rougerie, G. et Beroutchachvili, N., 1991. *Géosystèmes et paysages. Bilan et méthodes*, Armand Collin, Paris.